

# Ce qu'il faut savoir sur les jouets connectés



Ce qu'il  
faut  
savoir  
sur les  
jouets  
connectés

**S'ils s'invitent en nombre dans les magasins et sur les listes au Père Noël, les jouets connectés suscitent quelques craintes. Voici un petit guide pour s'y retrouver.**

Tablettes, robots, peluches, jeux de société... Difficile de ne pas trouver une catégorie de jouets dont un ou plusieurs modèles n'aient pas une version connectée. De récents scandales montrent que le secteur n'est pas encore tout à fait au point pour que les plus jeunes puissent s'amuser en toute sécurité. En sept questions, Pixels fait le tour de cette tendance et des précautions à prendre pour que Noël ne tourne pas à une mise sur écoute.

[...]

Si l'on considère les jouets connectés au regard de la loi informatique et libertés, plusieurs questions s'avèrent importantes :

- le fabricant informe-t-il de façon claire les utilisateurs (en tout cas les parents) sur le fait que le jouet enregistre des données ? Recueille-t-il clairement leur consentement ? Le jouet ou l'appli invitent-ils bien les parents à réaliser cette étape importante au lieu de laisser l'enfant passer rapidement dessus ?
- est-il pertinent et nécessaire pour le fabricant de récupérer ces données ? Par exemple, est-il utile de demander l'adresse postale ou le nom complet d'un enfant pour faire fonctionner un jouet ? A quoi peuvent servir ces données au fabricant ?
- s'agissant de la sécurité de ces données : un mot de passe fort est-il requis ? Comment les données sont-elles chiffrées, où sont-elles stockées, et pendant combien de temps ? Qui peut y accéder ?

### **Les fabricants font-ils attention ?**

Difficile de répondre puisque les fabricants ne sont mis en défaut que lorsqu'un problème de protection des données ou de vulnérabilité du jouet surgit, souvent bien après la commercialisation du produit.

En ce qui concerne la France, certains fabricants consultent en amont la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) pour s'assurer d'être en conformité avec la loi. D'autres sont moins scrupuleux par souci d'économies. Ils utilisent par exemple des composants standards, parfois peu sécurisés, pour que le jouet ne soit pas trop cher.

Il y a aussi une limite technique. Si, après la mise sur le marché, un fabricant souhaite apporter une correction, il peut le faire sur une application ou un logiciel mais pas sur le jouet lui-même. Il faudrait rappeler le produit...[lire la suite]

#### **LE NET EXPERT**

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
- **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
  - **CYBERCRIMINALITÉ**
  - **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
  - **AU RGPD**
  - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
  - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
  - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
  - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
  - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
  - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
  - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

#### **Besoin d'un Expert ? contactez-nous**

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTTEP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »  
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mise en conformité RGPD ;**
- **Accompagnement à la mise en place de DPO ;**
- **Formations** (et sensibilisations) **à la cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- **Audits Sécurité (ISO 27005) ;**
- **Expertises techniques et judiciaires ;**
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique ;**



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Ce qu'il faut savoir sur les jouets connectés*